

Retourner à la maison après un accident vasculaire cérébral (AVC) ou un accident ischémique transitoire (AIT)



Quel est le problème ?

Vous avez reçu un diagnostic d'accident ischémique transitoire (AIT) ou d'accident vasculaire cérébral (AVC). Lorsque la circulation sanguine est interrompue et que cela endommage une partie du cerveau, nous appelons cela un accident vasculaire cérébral. Un accident ischémique transitoire est un blocage temporaire de la circulation sanguine vers une partie du cerveau.

Saviez-vous que...

Si vous avez eu un AIT, votre risque de faire un AVC est plus élevé.

Qu'est-ce que je dois faire ?

Consulter votre médecin. Vous devez prendre un rendez-vous avec votre médecin de famille.

Faire quelques examens supplémentaires. Vous devrez peut-être faire des examens supplémentaires avant votre rendez-vous à la Clinique de la prévention des accidents vasculaires cérébraux. Le centre des examens vous appellera pour prendre rendez-vous si vous en avez besoin.

Consulter un spécialiste en AVC. Vous rencontrerez un neurologue (un médecin spécialisé en AVC) à la Clinique de la prévention des accidents vasculaires cérébraux pour en apprendre davantage sur l'AIT ou l'AVC. La clinique vous communiquera le jour et l'heure exacte de votre rendez-vous. Si vous n'avez pas eu d'appel pour votre rendez-vous après 5 semaines, contactez la Clinique de la prévention d'AVC au (514) 934-8057 ou au (514) 934-8058.

N'oubliez pas...

Apportez une copie de la liste de tous les médicaments que vous prenez lors de votre rendez-vous à la Clinique de la prévention d'AVC. La clinique est située à:

L'Hôpital général de Montréal

1650 Avenue Cedar Salles L7
408 et L7 312

Qui contacter si j'ai des questions ?

Si vous avez des questions et désirez parler à une infirmière spécialisée en AIT et AVC:

Si vous êtes un patient de l'Hôpital général de Montréal, appelez:

Heather Perkins, infirmière clinicienne, Clinique de la prévention d'AVC au (514) 934-1934 poste 44301

Si vous êtes un patient de l'Hôpital Royal Victoria ou de l'Hôpital neurologique de Montréal, appelez:

Rosa Sourial, infirmière clinicienne spécialisée, Programme AVC au (514) 398-6644 poste 04514

Nous sommes là pour vous aider !

Est-ce que j'aurai besoin d'autres médicaments ?

Le médecin de l'urgence peut vous prescrire un (ou plusieurs) nouveau(x) médicament(s). Apportez votre ordonnance à la pharmacie dès que vous quitterez l'urgence.

Quand faut-il retourner à l'urgence ?

Consultez la page suivante sur les signes avant-coureurs de l'AVC.

Conçu par le Département des urgences du Centre universitaire de santé McGill.
© Copyright du 21 septembre 2016, Centre universitaire de santé McGill. Deuxième édition. (www.educationdespatientscsm.ca)

Attention: L'information contenue dans ce document est donnée à des fins éducatives. Elle ne remplace pas l'avis médical ou les conseils donnés par un professionnel de la santé et ne se substitue pas à des soins médicaux. Contactez un professionnel de la santé qualifié si vous avez des questions concernant vos soins de santé.



APPRENEZ LES SIGNES DE L'AVC

VISAGE est-il affaissé?

INCAPACITÉ pouvez-vous lever les deux bras normalement?

TROUBLE DE LA PAROLE trouble de prononciation?

EXTRÊME URGENCE composez le 9-1-1.

APPRENEZ À RECONNAÎTRE LES SIGNES. PLUS **VITE** VOUS RÉAGISSEZ,
PLUS **VITE** VOUS SAUVEZ LA PERSONNE.